

Cahier des charges

Formation initiale « accompagnement à la scolarité et parentalité – dispositif CLAS »

Contact:

Cindy QUINQUENEL Conseillère technique territoriale cindy.quinquenel@caf14.caf.fr

Tél: 02 31 30 89 51

1 - Le commanditaire, maîtrise d'ouvrage

Département ACTION SOCIALE de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CALVADOS - 8 avenue du 6 juin à CAEN

Interlocutrice en charge du projet et coordonnées :

Cindy QUINQUENEL Conseillère technique territoriale cindy.quinquenel@caf14.caf.fr

2 - Le contexte de la demande

Description du contexte général :

Créé en 1996, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), dont les principes ont été fixés par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de 2001, est partenaire de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants en lien avec les parents.

C'est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale.

Il propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école, qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Les actions du CLAS sont également en direction des parents pour consolider leurs rapports à l'école. C'est au titre de cette dimension de soutien à la parentalité que la Branche Famille finance les CLAS.

25 projets CLAS sont actuellement financés dans le Calvados.

Origine de la demande :

Les équipes des différents gestionnaires CLAS du Calvados se sont renouvelées ces dernières années. De nouveaux accompagnateurs à la scolarité n'ont pas encore bénéficié de la formation initiale. Le dispositif CLAS portant sur différentes dimensions (dont le soutien à la parentalité et la notion de territoire) et des méthodes pédagogiques spécifiques, une formation initiale est nécessaire pour une vision commune des rôles et missions de l'accompagnateur à la scolarité.

En septembre/octobre 2025, un premier temps de formation sera animé par les services de l'Education Nationale, en collaboration avec la Caf. Elle portera sur le cadrage institutionnel, l'articulation entre CLAS et école, les différentes méthodes pédagogiques (dont la pédagogie du détour), et les techniques d'animation de groupe.

Le deuxième temps de formation portera plus spécifiquement sur la dimension parentalité du CLAS et la notion de territoire. Le présent cahier des charges concerne cette deuxième journée de formation.

3 – Caractéristiques de la demande

Objectifs:

- Comprendre les enjeux du dispositif CLAS en termes d'accompagnement à la parentalité.
- Identifier et approfondir deux des missions de l'accompagnateur à la scolarité, soit :
 - Soutenir le rôle des parents et les aider à devenir acteurs dans la scolarité de leurs enfants.
 - Connaître le territoire pour mieux appréhender l'environnement éducatif, social et culturel de l'enfant, et développer des partenariats potentiels.
- Mutualiser les outils et confronter les pratiques existantes, les méthodes, en valorisant les compétences de chacun.

Contenu:

- Développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent et liens avec les apprentissages.
- Notions en lien avec la parentalité : les compétences parentales, la famille, la place des parents notamment dans l'accompagnement à la scolarité, leurs attentes à l'égard de l'école, la charte de soutien à la parentalité.
- Le positionnement de l'accompagnateur : connaissance des publics, diversité, valorisation et appui sur les compétences diverses des parents...
- Stratégies pour mobiliser les parents sur les projets du Clas.
- Comment inscrire le Clas dans une dynamique de réseau ? Comment repérer les partenaires potentiels du CLAS (espaces de vie sociale, centres sociaux, espaces publics numériques, acteurs culturels et sportifs) ? Comment mobiliser et initier des projets avec ces ressources du territoire favorisant l'ouverture culturelle et sociale ?

Méthodes pédagogiques recherchées :

Articulation entre apports théoriques et pratiques professionnelles, techniques d'animation participatives et variées, échanges d'expériences, études de cas, travaux de groupe.

Public cible:

Accompagnateurs, salariés ou bénévoles, nouveaux intervenants en priorité ou avec une expérience mais n'ayant jamais bénéficié de la formation initiale, impliqués sur le département du Calvados.

Critères de sélection des offres :

- Les organismes doivent avoir de la connaissance et de l'expérience dans le domaine des CLAS,
- Organismes de formation habilités.

Volume prévisionnel de stagiaires à former :

15 stagiaires au maximum.

Montant maximum: 1500 €

4 - Modalités d'évaluation ou de certification

Modalités d'évaluation du dispositif mis en œuvre :

Questionnaire de satisfaction auprès des stagiaires.

Modalités de certification attendue :

Attestation de présence à la formation délivrée par le formateur.

5 – Les conditions de déroulement

Déroulement et périodes de réalisation :

Module de formation en DECEMBRE 2025

Rythme de réalisation :

1 journée

Lieu géographique de la formation :

CAEN

Information des participants :

Réalisée par la CAF du Calvados

Moyens et ressources mis à disposition par la CAF du Calvados :

Salle de formation

6 - Les modalités de réponse à l'appel d'offre

Réponse avant le 20 septembre 2025 en indiquant le programme proposé pour la journée de formation et le coût demandé.

A adresser à cindy.quinquenel@caf14.caf.fr

Chaque répondant recevra une réponse au plus tard le 30 septembre 2025.